

PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL – 16 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le seize mai, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 10 mai 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Guillaume VIARD

Absente : Aïcha TITOUNI, Marc COUSSEAU, Dominique PELLERIN, Carl MAHUZIES (excusé)

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Votants : 06

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 11 avril 2023.

Le maire annonce que, suite à son courrier au GFA de la Feuille, l'exploitant charge la commune de faire procéder à l'abattage des peupliers, à la charge du GFA.

- PROPOSITION DE DON, OU VENTE, DE PARCELLES A LA COMMUNE

Le maire donne lecture d'un mail d'héritiers en indivision qui proposent de donner, ou vendre, leurs parcelles à la commune. Il s'agit de parcelles situées au hameau de Chéniers (E 1347, 1350, 1522 et 1530).

Après examen du plan cadastral, les élus ne voient aucun intérêt communal à acquérir ces parcelles, ni pour un projet en cours, ni pour un projet à venir.

Le conseil charge le maire d'avertir les propriétaires de leur décision.

Une deuxième famille a contacté la mairie pour un dossier similaire : parcelles à Chéniers (E 819,752, 084).

De même, ces parcelles ne peuvent servir aucun projet communal.

Le maire enverra un courrier également.

Pour ces deux dossiers, le secrétariat fera parvenir aux propriétaires la liste des propriétaires riverains afin que les familles « vendeuses » puissent contacter d'éventuels acquéreurs.

- TRAVAUX D'ELECTRIFICATION A LA PUYCHALLERIE

Le maire fait le point sur les travaux prévus par le SDEI (syndicat départemental d'énergie) au hameau de La Puychallerie.

1/ Travaux de renforcement – dissimulation de basse tension

2/ Travaux de sécurisation (réseau basse tension et éclairage public)

3/ Travaux d'éclairage public : suite aux travaux précédemment cités, la commune procèdera au changement de l'éclairage public (ampoules LED par souci d'économie d'énergie)

Le SDEI prend en charge de 60 % à 80 % des travaux (hors luminaires).

- ACQUISITION DE BACS RECUPERATEURS D'EAU DE PLUIE

Suite à la dernière réunion de conseil municipal, des devis pour des bacs récupérateurs d'eau de pluie ont été demandés. Ils oscillent entre 18 250 € et 26 815 € (pour des contenances de 50 000 litres).

Le maire présente les devis et les projets de plan de financement. La commune pourrait prétendre au

Fonds Départemental d'Adaptation au Changement Climatique. C'est une subvention qui abonde de 200 % une aide préalable obtenue au titre du F.A.R. Équipement rural avec pour contrainte la limite globale de 50 % d'un montant de l'opération plafonné à 30.000 € H.T.

La subvention maximale s'élèverait donc à 5.000 € de FAR + 10.000 € de FDACC.

Les élus demandent à avoir plus d'informations sur la pose des bacs et les travaux annexes à envisager. Le dossier sera présenté pour un financement 2024.

- QUESTIONS DIVERSES

- **Bulletin 2023-2** : l'adjointe en charge de la communication demande aux élus les sujets qu'ils souhaitent voir traités dans le prochain bulletin. Des articles sont déjà en cours de rédaction (cérémonie 8 mai, réseau et incidents Orange, avancée des relevés au cimetière, course cycliste de juin...)

- **Rénovation de la maison 5 Rue d'En Bas à Chéniers** : Le locataire a quitté le logement. Avant de proposer de nouveau ce bien à la location, des travaux de rénovation et de rafraîchissement sont à prévoir : changement du mode de chauffage, changement des fenêtres, isolation, peintures...

Le maire se renseignera sur les subventions auxquelles la mairie pourrait prétendre. Il va demander dès maintenant un audit énergétique pour ce bâtiment.

Fin de séance : 22h15 -